



VILLE D'ARLON

Belgique

Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

**DECLARATION A LA TAXE COMMUNALE SUR LES ETABLISSEMENTS
BANCAIRES ET ASSIMILES :
EXERCICE 2017**

Dénomination de l'établissement bancaire et assimilé :

Nom et prénom du déclarant :

Qualité du déclarant :

Adresse de l'établissement :

CP Localité :

Le soussigné,

Déclare sur l'honneur que l'établissement susnommé :

- dispose de poste(s) de réception,

Par « poste de réception », il y a lieu d'entendre tout endroit (local, bureau, guichet,...) où un préposé de l'agence peut accomplir n'importe quelle opération bancaire au profit d'un client.

Certifié sincère et véritable.

Fait à, le

Nom et signature :